

Ville de Mantes-la-Jolie

Conseil municipal du 14 avril 2008

Soucieux d'être une opposition déterminée mais constructive, lors de ce conseil, nous avons fait quelques propositions, approuvé certaines décisions et critiqué d'autres.

Voici pour commencer celles relatives aux écoles.

Ecoles de la ville

Plusieurs délibérations concernaient les écoles et la restauration.

- Concernant le dispositif du service accueil périscolaire (matin et soir) dans les écoles élémentaires, mis en œuvre depuis la rentrée dans les écoles Curie, Boucher, Lumière, Uderzo, Coubertin et Buisson :

Ce service est peu utilisé. Pour permettre sa continuité, qui nous paraît essentiel, nous avons proposé de regrouper les accueils maternelles et primaires dans les endroits peu fréquentés. Nous avons surtout demandé la généralisation de ce dispositif à toutes les écoles de la ville, et notamment à Lachenal où une forte demande existe. Malheureusement, le maire n'a pas donné suite et entend même mener une autre consultation de parents de Lachenal avant, éventuellement, de mettre en place ce service en septembre 2008. Tant pis pour les parents qui le demandent depuis la rentrée...

- Chantier de l'école Curie

Nous avons pu constater que les coûts explosaient (estimé à 2 millions d'euros fin juin 2007, puis à 3,1 millions puis 3,4 aujourd'hui). Nous avons redit que c'était bien la preuve que cette fermeture s'était effectuée dans la précipitation et sans aucune analyse.

Cela dit, nous approuvons le projet de haute qualité architecturale et surtout environnementale qui est proposé.

Le représentant de « pour changer vraiment » a alerté sur la présence de 2 préfabriqués dans la maternelle des Clématites, depuis la fermeture des écoles Bert et Iris à Gassicourt et a demandé que des travaux de même qualité qu'à Curie y soit effectué.

Suite à nos questions, le maire a assuré qu'il n'était pas question de fermer l'école Lumière.

- Cantines / Sodexo

Un nouvel avenant (encore un !, c'est le 14^e) a été voté, malgré notre opposition, encore en faveur de la Sodexo.

Cette fois, c'est à cause de l'augmentation du prix des matières premières que le délégataire a obtenu une rallonge de 21 489 euros.

Ce coût est pris en charge par la ville et pas par les parents, certes. Mais nous avons insisté pour que ce soit la Sodexo qui le prenne à sa charge. Après tout, il y a déjà eu une augmentation de tarif le 1^{er} septembre 2007 et il y en aura une autre à la rentrée prochaine.

Refusé.

Autre cadeau à la Sodexo, la prise en charge du recouvrement des impayés. Après les 1^{eres} relances par la Sodexo, c'est la ville (donc nous) qui va relancer et gérer ces problèmes. Ce n'est pas normal.

Guillaume Quévarec

Groupe Socialiste et citoyen.